# THYMOL BLUE INDICATOR SOLUTION **EXTRA PURE MSDS**

N° CAS: MSDS



# MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Code du produit : 6306B

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées 1.2.

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD. 107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba 400005 Mumbai - INDIA T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699 info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H225

catégorie 2

H301

Toxicité aiguë (par voie

orale), catégorie 3

Toxicité aiguë (par voie H311

cutanée), catégorie 3

Toxicité aiguë H331

(inhalation:poussière,brou

illard) Catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 21/02/2019 1/11

Fiche de données de sécurité

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS02

011002

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H301+H311+H331 - Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

Conseils de prudence (CLP) : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement

de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

# 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	78	Non classé
Méthanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6 (N° Index) 603-001-00-X	21.5	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Oral), H301 STOT SE 1, H370
THYMOL BLUE INDICATOR AR	(N° CAS) 76-61-9	0.04	Non classé
Sodium Hydroxide	(N° CAS) 1310-73-2	0.0035	Skin Corr. 1A, H314

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

www.lobachemie.com 21/02/2019 2/11

Fiche de données de sécurité

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : En cas de malaise consulter un médecin. Rincer la bouche à l'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Toxique par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la : Toxique par contact cutané.

peau

Symptômes/effets après ingestion : Toxique en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer rapidement avec une pelle ou en aspirant.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

www.lobachemie.com 21/02/2019 3/11

Fiche de données de sécurité

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Brown colored solution.

Odeur : characteristic odour.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 12 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 0.979 g/cm<sup>3</sup>

www.lobachemie.com 21/02/2019 4/11

# Fiche de données de sécurité

Solubilité : Eau: Soluble in water

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe.

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Toxique par inhalation.

ATE CLP (voie orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (voie cutanée)	300 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (poussières, brouillard)	0.5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (exposition unique)

www.lobachemie.com 21/02/2019 5/11

# Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

# 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 1230

 N° ONU (IMDG)
 : 1230

 N° ONU (IATA)
 : 1230

 N° ONU (ADN)
 : 1230

 N° ONU (RID)
 : 1230

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : MÉTHANOL

www.lobachemie.com 21/02/2019 6/11

# Fiche de données de sécurité

Désignation officielle de transport (IMDG) : MÉTHANOL Désignation officielle de transport (IATA) : Methanol Désignation officielle de transport (ADN) : MÉTHANOL Désignation officielle de transport (RID) : MÉTHANOL

Description document de transport (ADR) : UN 1230 MÉTHANOL, 3 (6.1), II, (D/E) Description document de transport (IMDG) : UN 1230 MÉTHANOL, 3 (6.1), II (12°C c.c.)

Description document de transport (IATA) : UN 1230 Methanol, 3 (6.1), II

Description document de transport (ADN) : UN 1230 MÉTHANOL, 3 (6.1), II

Description document de transport (RID) : UN 1230 MÉTHANOL, 3 (6.1), II

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport

(ADR)

: 3 (6.1)

: 3 (6.1)

: 3 (6.1)

: 3 (6.1)

: 3 (6.1)

Étiquettes de danger (ADR) : 3, 6.1



#### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport

(IMDG)

Étiquettes de danger (IMDG) : 3, 6.1



#### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Étiquettes de danger (IATA) : 3, 6.1



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

Étiquettes de danger (ADN) : 3, 6.1



#### RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

www.lobachemie.com 21/02/2019 7/11

# Fiche de données de sécurité

Étiquettes de danger (RID) : 3, 6.1



#### 14.4. Groupe d'emballage

: II Groupe d'emballage (ADR) : II Groupe d'emballage (IMDG) Groupe d'emballage (IATA) : II Groupe d'emballage (ADN) : 11 Groupe d'emballage (RID) : II

#### **Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

# - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : FT1 Dispositions spéciales (ADR) : 279 Quantités limitées (ADR) : 11 Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001. IBC02

Dispositions relatives à l'emballage en

commun (ADR)

: MP19

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

: T7 : TP2

Dispositions spéciales pour citernes

mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L4BH Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15 : FL Véhicule pour le transport en citerne : 2 Catégorie de transport (ADR)

Dispositions spéciales de transport -

Chargement, déchargement et

manutention (ADR)

: CV13, CV28

Dispositions spéciales deu transport -

: S2, S19

Exploitation (ADR)

Numéro d'identification du danger (code

Kemler)

: 336

Panneaux oranges

336 1230

Code de restriction en tunnels (ADR) : D/E Code EAC : •2WE Code APP : A(fl)

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 279 Quantités limitées (IMDG) : 1 L

www.lobachemie.com 21/02/2019 8/11

# Fiche de données de sécurité

Quantités exceptées (IMDG) : E2 Instructions d'emballage (IMDG) : P001 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02 Instructions pour citernes (IMDG) : T7 Dispositions spéciales pour citernes : TP2

(IMDG)

N° FS (Feu) : F-E : S-D N° FS (Déversement) : B Catégorie de chargement (IMDG) Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW2 : 12°C c.c. Point d'éclair (IMDG)

: Colourless, volatile liquid. Flashpoint: 12°C c.c. Explosive limits: 6% to 36.5% Propriétés et observations (IMDG) Miscible with water. Toxic if swallowed; may cause blindness. Avoid skin contact.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et

cargo (IATA)

: E2

Quantités limitées avion passagers et

cargo (IATA)

: Y341

Quantité nette max, pour quantité limitée

avion passagers et cargo (IATA)

: 1L

Instructions d'emballage avion passagers

et cargo (IATA)

: 352

Quantité nette max. pour avion passagers : 1L

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo

: 364

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 60L

(IATA) Dispositions spéciales (IATA) : A113 Code ERG (IATA) : 3L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : FT1 : 279, 802 Dispositions spéciales (ADN) Quantités limitées (ADN) : 1 L Quantités exceptées (ADN) : E2 Transport admis (ADN) : T

Equipement exigé (ADN) : PP, EP, EX, TOX, A

: VE01, VE02 Ventilation (ADN)

Nombre de cônes/feux bleus (ADN)

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : FT1 Dispositions spéciales (RID) : 279 Quantités limitées (RID) : 1L Quantités exceptées (RID) : E2

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

: MP19 : T7

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (RID)

Dispositions spéciales pour citernes

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

: TP2

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH Dispositions spéciales pour les citernes : TU15

RID (RID)

www.lobachemie.com 21/02/2019 9/11

# Fiche de données de sécurité

Catégorie de transport (RID) : 2

Dispositions spéciales de transport -Chargement, déchargement et

: CW13, CW28

manutention (RID) Colis express (RID)

: CE7 Numéro d'identification du danger (RID) : 336

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC 14.7.

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

#### **Allemagne**

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Très dangereux pour l'eau (Classification

selon la AwSV, Annexe 1)

la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

12e ordonnance de mise en application de : Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pavs-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé NIET-limitatieve lijst van voor de : Aucun des composants n'est listé

voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

### **Danemark**

Class for fire hazard : Classe I-1 Store unit : 1 litre

Remarques concernant la classification : F <Flam. Liq. 2>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives

au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

Recommandations règlementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en

contact direct avec celui-ci

www.lobachemie.com 21/02/2019 10/11

Fiche de données de sécurité

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Texte intégral des phrases H et EUH:

ue, catégorie 1

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 21/02/2019 11/11